

Maurel & Prom Nigeria

Exercice clos le 31 décembre 2012

**Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés
et rapport des commissaires aux comptes, établi en application de
l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du
président du conseil d'administration de la société Maurel & Prom
Nigeria**

Maurel & Prom Nigeria
Exercice clos le 31 décembre 2012

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés**

INTERNATIONAL AUDIT COMPANY

46, rue du Général Foy
75008 Paris
S.A.S. au capital de € 46.000

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

FRANÇOIS CARREGA

13, boulevard des Invalides
75007 Paris

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

Maurel & Prom Nigeria

Exercice clos le 31 décembre 2012

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et vos statuts, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Maurel & Prom Nigeria, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants :

- la note 1 « Généralités » de l'annexe qui présente le changement de méthode de consolidation de la filiale Seplat, mise en équivalence ;
- la note 5 « Titres mis en équivalence - Production et chiffre d'affaires » de l'annexe relative à la signature d'un accord avec Shell Petroleum Development Company (SPDC) début 2013, qui a engendré la comptabilisation d'une régularisation du chiffre d'affaires de 2012 dans les états financiers de Seplat.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Comme indiqué dans les notes 2.3 « Immobilisations de l'activité pétrolière », 2.5 « Dépréciation des actifs et 5 « Titres mis en équivalence » de l'annexe, votre groupe amortit ses immobilisations et comptabilise, le cas échéant, des dépréciations complémentaires en fonction de la valeur économique des réserves pétrolières récupérables.

Notre appréciation du caractère raisonnable des données et des hypothèses retenues pour l'évaluation des actifs mentionnés ci-dessus s'est fondée sur les conclusions de l'expert indépendant mandaté par votre groupe pour l'évaluation des réserves.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris, le 30 avril 2013

Les Commissaires aux Comptes

INTERNATIONAL AUDIT COMPANY



Daniel de Beaurepaire

François CARREGA





Etats financiers consolidés MP Nigeria

31 décembre 2012

SOMMAIRE

I – ETAT DE SITUATION FINANCIERE	3
II – ETAT CONSOLIDE DU RESULTAT GLOBAL.....	5
III - TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE.....	7
NOTE 1 : GENERALITES.....	8
NOTE 2 : METHODES COMPTABLES	11
NOTE 3 : VARIATION DE LA COMPOSITION DU GROUPE.....	20
NOTE 4 : AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS.....	21
NOTE 5 : TITRES MIS EN EQUIVALENCE.....	22
NOTE 6 : CLIENTS ET AUTRES ACTIFS COURANTS.....	31
NOTE 7 : JUSTE VALEUR.....	32
NOTE 8 : CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE	32
NOTE 9 : TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE.....	38
NOTE 10 : CAPITAUX PROPRES.....	39
NOTE 11 : DETTES FOURNISSEURS – AUTRES CREDITEURS ET PASSIFS FINANCIERS DIVERS	40
NOTE 12 : RESULTAT OPERATIONNEL.....	41
NOTE 13 : RESULTAT FINANCIER.....	42
NOTE 14 : RESULTAT PAR ACTION.....	43
NOTE 15 : PARTIES LIEES.....	44
NOTE 16 : ENGAGEMENTS HORS BILAN	47
NOTE 17 : SECTEURS OPERATIONNELS.....	48
NOTE 18 : RISQUES	49
NOTE 19 : EVENEMENTS POST-CLOTURE.....	51
NOTE 20 : HONORAIRES D’AUDIT	52

I – Etat de situation financière

Actif

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	31/12/2012	31/12/2011 Retraité*	31/12/2010 Retraité*
Actifs incorporels		0	0	0
Actifs corporels		0	0	0
Actifs financiers non courants	4	35 705	20 127	34 942
Titres mis en équivalence	5	77 780	43 227	28 897
Instruments dérivés non courants		0	0	0
Impôts différés actifs		0	0	0
Actif non courant		113 485	63 354	63 840
Stocks		0	0	0
Clients et comptes rattachés	6	588	92	0
Autres actifs financiers courants	6	74 229	16 630	81 884
Autres actifs courants	6	364	11	18
Actif d'impôts exigibles		2 435	0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9	106 334	178 426	52
Actif courant		183 950	195 159	81954
Total Actif		297 435	258 513	145 793

*retraité du changement de méthode de consolidation

Passif

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	31/12/2012	31/12/2011 Retraité*	31/12/2010 Retraité*
Capital social		11 534	11 534	133 434
Primes d'émission, de fusion et d'apport		226 900	226 900	0
Réserves consolidées		13 399	1 486	(1 696)
Actions propres		(6 442)	(3 983)	0
Résultat groupe		50 824	18 114	1 445
Capitaux propres Groupe		296 216	254 051	133 183
Participations ne donnant pas le contrôle		0	0	0
Capitaux propres totaux		296 216	254 051	133 183
Impôts différés passifs		0	0	0
Passif non courant		0	0	0
Autres emprunts et dettes financières courants		0	174	
Fournisseurs et comptes rattachés	11	794	1 136	17
Passif d'impôts exigibles		0	2 918	0
Autres créditeurs et passifs divers	11	425	234	12 594
Instruments dérivés courant		0	0	0
Passif courant		1 219	4 462	12 611
Total Passif		297 435	258 513	145 793

*retraité du changement de méthode de consolidation

Variation des capitaux propres

En milliers d'euros	Capital	Actions propres	Primes	Autres réserves	Ecart de conversion	Résultat de l'exercice	Capitaux propres part groupe	Participation des non-donnants pas le contrôleur	Capitaux propres totaux
1er janvier 2011	133 434			(2)	(1 694)	1 445	133 183		133 183
Résultat net						18 114	18 114		18 114
Autres éléments du résultat global					1 862		1 862		1 862
Total du résultat global				1 445	1 862	18 114	19 976		19 976
Affectation du résultat - Dividendes			226 900			(1 445)	105 000		105 000
Augmentation/Diminution de capital	(121 900)	(3 983)		(125)					(4 108)
Mouvements sur actions propres		(3 983)	226 900	1 320		(1 445)	100 892		100 892
Total transactions avec les actionnaires				1 318	168	18 114	254 052		254 052
31 décembre 2011	11 534	(3 983)	226 900	1 318	168	18 114	254 052		254 052
1er janvier 2012	11 534	(3 983)	226 900	1 318	168	18 114	254 052		254 052
Résultat net						50 824	50 824		50 824
Autres éléments du résultat global					(6 162)		(6 162)		(6 162)
Total du résultat global				18 114	(6 162)	50 824	44 662		44 662
Affectation du résultat - Dividendes						(18 114)			
Augmentation/Diminution de capital		(2 459)		(40)			(2 499)		(2 499)
Mouvements sur actions propres		(2 459)		18 074		(18 114)	(2 499)		(2 499)
Total transactions avec les actionnaires				19 392	(6 162)	50 824	296 216		296 216
31 décembre 2012	11 534	(6 442)	226 900	19 392	(6 162)	50 824	296 216		296 216

II – Etat consolidé du résultat global

2.1. Résultat net de la période

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	31/12/2012	31/12/2011 Retraité*	31/12/2010 Retraité*
Chiffre d'affaires		0	320	0
Autres produits		501	0	0
Achats et variations de stocks		0	(1)	0
Autres achats et charges d'exploitation		(1 613)	(1 779)	(28)
Impôts & taxes		(51)	(112)	0
Charges de personnel		(628)	0	0
Dotations aux amortissements		0	0	0
Résultat cession d'actifs		0	0	0
Autres charges		(126)	(150)	(3)
Résultat opérationnel	13	(1 917)	(1 722)	(31)
Coût de l'endettement financier brut		1	0	(2 701)
Produits de trésorerie		0	813	0
Gains et pertes nets sur instruments dérivés		0	0	0
Coût de l'endettement financier net		0	813	(2 701)
Autres produits et charges financiers		5 009	9 474	7 444
Résultat financier	14	5 009	10 287	4 742
Résultat avant impôt		3 092	8 565	4 711
Impôts sur les résultats		(497)	(2 918)	(1 988)
Résultat net des sociétés intégrées		2 595	5 647	2 722
Total part résultat net MEE	5	48 229	12 467	(1 278)
Résultat net des activités conservées		50 824	18 114	1 445
Résultat net des activités abandonnées		0	0	0
Résultat net de l'ensemble consolidé		50 824	18 114	1 445
<i>Résultat net - part du groupe</i>		<i>50 824</i>	<i>18 114</i>	<i>1 445</i>
<i>participations ne donnant pas le contrôle</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
Résultat par action				
De base		0,45	0,15	0,09
Dilué		0,44	0,15	0,09

* retraits du changement de méthode de consolidation

2.1. Résultat global de la période

en milliers d'euros	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Résultat net de la période	50 824	18 114	1 445
Autres éléments du résultat global			
Ecart de conversion	(5 327)	1 862	(1 694)
Total du résultat global pour la période	45 497	19 976	(249)
<i>- part du groupe</i>	<i>45 497</i>	<i>19 976</i>	<i>(249)</i>
<i>-Participation ne donnant pas le contrôle</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

III - Tableau des flux de trésorerie

En milliers d'euros	31/12/2012	31/12/2011 Retraité*	31/12/2010 Retraité*
Résultat consolidé avant impôts	51 322	21 032	4 712
- Dotations (reprises) nettes des amortissements et provisions	0	0	0
- Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	0	0	0
- Autres produits et charges calculés	101	(124)	0
- Plus et moins-values de cession	0	0	0
- Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	(48 229)	(12 468)	(1 278)
- Autres éléments financiers	(1)	114	2 701
Capacité d'autofinancement avant impôt	3 193	8 554	7 413
Décaissement de l'impôt exigible	(5 933)	0	(1 988)
Variation du B.F.R. lié à l'activité	(839)	1 028	16
- Clients	(509)	(91)	0
- Fournisseurs	(330)	1 119	16
- Stocks	0	0	0
- Autres			
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE OPERATIONNELLE	(3 579)	9 582	5 441
Dividendes reçus (sociétés mises en équivalence, titres non consolidés)	10 990	0	0
Autres flux liés aux opérations d'investissement	(76 832)	67 714	(104 251)
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	(65 842)	67 714	(104 251)
Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital	0	105 000	101 528
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	0	(16)	0
Intérêts payés	1	(114)	(2 700)
Remboursement d'emprunts	0	16	0
Acquisitions d'actions propres	(2 499)	(3 983)	0
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	(2 498)	100 903	98 828
Incidence des variations des cours des devises	0	0	0
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	(71 919)	178 199	16
Trésorerie à l'ouverture	178 251	52	37
TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE NETTE A LA CLÔTURE	106 334	178 251	52

*retraité du changement de méthode de consolidation

NOTE 1 : GENERALITES

Constitué en 2009, le groupe MP Nigeria est principalement composé de la maison mère - MP Nigeria - et d'une société de droit nigérian détenue à hauteur de 45%, Seplat.

Seplat a acquis le 30 Juillet 2010, 45 % des droits miniers relatifs aux OMLs 4, 38 et 41 au Nigéria, les 55 % d'intérêts restant étant détenus par la Nigerian National Petroleum Corporation (NNPC). Les champs sont opérés par Seplat dans le cadre d'un contrat d'association avec la NNPC (qui a transféré ultérieurement ses droits sur ces actifs à la NPDC).

Changement de méthode de consolidation de Seplat

Nature du contrôle exercé par MPN sur Seplat

Seplat est contrôlée conjointement par ses 3 actionnaires : MPN (qui détient 45% du capital et des droits de vote) et ses 2 partenaires nigériens, les sociétés Shebah et Platform qui détiennent respectivement 31% et 24% du capital.

Le contrôle conjoint résulte notamment de la convention régissant les relations entre les actionnaires de Seplat qui prévoit l'accord formel et préalable de MPN à l'ensemble des décisions (i) sortant du cadre de la marche ordinaire des affaires (émission d'emprunts, distribution de dividendes, acquisitions ou cessions d'actifs, augmentations de capital, émissions de garanties ou suretés ...) ou, (ii) dans le cadre de la marche normale des affaires, présentant un caractère significatif (approbation des programmes de travaux, des budgets et plans, sélection des prestataires de forage et de services pétroliers, désignation des titulaires des postes clés, définition des politiques d'assurances, gestion des litiges, désignation des membres représentant la société dans le cadre de la joint-venture...).

MP Nigeria disposera de ce droit de véto aussi longtemps que n'aura pas été intégralement remboursé le prêt d'actionnaire consenti par la Société à Seplat le 25 juin 2010, dont le solde s'élève au 31 décembre 2012 à 46,9 M\$ (équivalents à 35,6M€ au taux de clôture €/ \$ de 1,3194) .

Par ailleurs, l'accord préalable écrit de la Société est également requis pour toute cession par Shebah ou Platform de leurs actions Seplat (i) à un tiers et (ii) ayant pour conséquence de ramener leur participation cumulée à moins de 10 % du capital de Seplat jusqu'à ce que le prêt bancaire (tel que refinancé) ayant servi à financer une partie du prix d'acquisition par Seplat de 45 % des droits dans les OML soit intégralement remboursé.

Consolidation de Seplat par mise en équivalence en remplacement de l'intégration proportionnelle

A compter du 31 décembre 2012, les entités faisant l'objet d'un contrôle conjoint sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence, en application de la méthode alternative de la norme

IAS 31 « Participations dans des coentreprises ». Jusqu'au 30 juin 2012, ces entités étaient consolidées par intégration proportionnelle. Ce changement concerne une entité (Seplat) et présente un caractère significatif (voir la note 5 de l'annexe aux comptes consolidés)

La consolidation des entités faisant l'objet d'un contrôle conjoint par la méthode de mise en équivalence est une pratique dominante dans l'industrie Oil & Gas au sein de laquelle évolue Maurel & Prom Nigeria, qui facilitera la comparabilité et la lisibilité de l'information financière publiée par cette dernière.

Ce changement de méthode volontaire renforce la fiabilité et la pertinence de l'information financière publiée par Maurel & Prom Nigeria. L'information relative à la participation dans Seplat fournie dans les états financiers de Maurel & Prom Nigeria s'en trouve simplifiée, clarifiée, et enrichie. La contribution de Seplat aux comptes du Groupe est en effet dorénavant clairement identifiée et enregistrée dans l'état de situation financière sous la rubrique « titres mis en équivalence » et dans l'état de résultat global en « part de résultat des sociétés mises en équivalence » ; En complément, la note 5 des états financiers consolidés présente quant à elle une information détaillée de la société Seplat à 100% (bilan, compte de résultat et tableaux des flux de trésorerie retraités aux normes du groupe)

En application des normes IAS 8 et 31, ce changement de méthode a été appliqué de manière rétrospective en retraitant les comptes du Groupe des périodes précédentes, comme si Seplat avait été consolidée par mise en équivalence depuis l'origine.

Changement de monnaie de fonctionnement de MP Nigeria

MP Nigeria était à sa création une holding intermédiaire du Groupe Maurel & Prom intégralement financée en euros dont le seul actif consistait en une participation de 45% dans Seplat, à l'époque sans activité. Au vu de ces éléments, l'euro avait été retenu comme monnaie de fonctionnement de MP Nigeria.

L'opération de spin-off intervenue le 15 décembre 2011 et la décision prise par MP Nigeria dans les jours suivants de convertir l'essentiel de sa trésorerie en dollars américains ont conduit MP Nigeria à revoir cette position et à adopter le dollar comme monnaie de fonctionnement. Ce changement de monnaie, effectif à compter du 1^{er} janvier 2012, conduit à une forte réduction de l'exposition du résultat financier de MP Nigeria au risque de change. Celui-ci porte dorénavant sur les positions en euros de la société qui ne sont pas significatives.

La monnaie de présentation des états financiers du Groupe reste l'euro compte tenu de sa cotation sur le marché NYSE Euronext de Paris. La conversion des comptes de MPN et de Seplat en euros s'effectue selon la méthode du cours de clôture selon laquelle :

- les produits et les charges sont convertis au taux moyen de la période
- les éléments d'actifs et de passifs, y compris les écarts d'acquisition sur les filiales étrangères, sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice.

- Les écarts de conversion constatés sont enregistrés dans les capitaux propres au poste « écarts de conversion ».

Le montant des écarts de conversion enregistrés au 31 décembre dans les capitaux propres du fait de la conversion en monnaie de présentation en euros des comptes du Groupe s'élève à -5,1M€.

NOTE 2 : METHODES COMPTABLES

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et de passifs conformément aux normes IFRS.

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes internationales, les comptes consolidés du Groupe MP Nigeria au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 sont établis selon les normes comptables internationales IAS/IFRS applicables au 31 décembre 2012 telles qu'approuvées par l'Union Européenne et disponibles sur le site http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations (Standing Interpretations Committee et International Financial Reporting Interpretations Committee).

Il a été tenu compte des nouveaux textes ou amendements adoptés par l'Union Européenne et d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2012. Ceux-ci ne présentent pas d'effet significatif sur les comptes consolidés au 31 décembre 2012. Il s'agit de :

Amendement à IFRS 7 (Informations à fournir – transferts d'actifs financiers).

Le Groupe n'a pas anticipé de normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire au 1er janvier 2012, telles que :

IAS1 Présentation des autres éléments du résultat global (applicable exercice ouvert au 01/07/2012)

Amendement à IAS19 Avantages au personnel (applicable exercice ouvert au 01/01/2013)

IFRS13 Evaluation à la juste valeur (applicable exercice ouvert au 01/01/2013)

IFRIC20 (Frais de déblaiement engagés pendant la phase de production d'une mine à ciel ouvert) (applicable exercice ouvert au 01/01/2013)

IAS12 Recouvrement des actifs sous-jacents (applicable exercice ouvert au 01/01/2013)

IFRS1 Amendée (Hyperinflation sévère et suppression des dates fixes pour les premiers adoptants) (applicable exercice ouvert au 01/01/2013)

IFRS10 Etats financiers consolidés (applicable exercice ouvert au 01/01/2014)

IFRS11 Partenariats (applicable exercice ouvert au 01/01/2014)

IFRS12 Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités (applicable exercice ouvert au 01/01/2014)

IAS27R Etats financiers individuels (applicable exercice ouvert au 01/01/2013)

IAS28R Participations dans des entreprises associées et des co-entreprises (applicable exercice ouvert au 01/01/2013)

Amendements à IFRS7 Informations en annexe : compensation des actifs et passifs financiers (applicable exercice ouvert au 01/01/2013)

Amendements à IAS32 Compensation des actifs et passifs financiers (applicable exercice ouvert au 01/01/2014)

Par ailleurs, ces principes ne diffèrent pas des normes IFRS telles que publiées par l'IASB dans la mesure où l'application des normes ou interprétations, obligatoires aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2012 et non encore endossées par l'Union Européenne sont sans incidence sur les comptes du Groupe :

Annual Improvement sur les améliorations annuelles portées à différentes normes (cycle 2009-2011 (applicable exercice ouvert au 1/1/2013)

Amendements à IFRS12 Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités (Modalités de première application applicable exercice ouvert au 01/01/2013) (Exception au principe de consolidation des filiales détenues par des entités d'investissement applicable exercice ouvert au 01/01/2014)

Amendements à IFRS11 Partenariats (Modalités de première application applicable exercice ouvert au 01/01/2013) (Exception au principe de consolidation des filiales détenues par des entités d'investissement applicable exercice ouvert au 01/01/2014)

Amendements à IFRS10 Etats financiers consolidés Modalités de première application applicable exercice ouvert au 01/01/2013) (Exception au principe de consolidation des filiales détenues par des entités d'investissement applicable exercice ouvert au 01/01/2014)

Amendements à IFRS1 Subventions Publiques (applicable exercice ouvert au 01/01/2013)

IFRS9 (instruments financiers) (applicable exercice ouvert au 1/1/2015)

Les normes IFRS ont été appliquées par le Groupe de manière homogène pour toutes les périodes présentées.

L'établissement des états financiers consolidés selon les normes IFRS implique que le Groupe effectue des choix comptables, procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses qui affectent le montant des actifs et passifs, les notes sur les actifs et passifs potentiels à la date d'arrêt, ainsi que les produits et charges enregistrés sur la période. Des changements de faits et circonstances peuvent amener le Groupe à revoir ces estimations.

Les résultats réalisés peuvent différer significativement de ces estimations lorsque des circonstances ou hypothèses différentes s'appliquent.

Par ailleurs, lorsqu'une transaction spécifique n'est traitée par aucune norme ou interprétation, la Direction du Groupe applique son jugement à la définition et à l'application de méthodes comptables qui permettent de fournir une information pertinente et fiable. Les états financiers donnent une

image fidèle de la situation financière, de la performance et des flux de trésorerie du Groupe. Ils reflètent la substance des transactions, sont préparés de manière prudente et sont complets sous tous leurs aspects significatifs.

Les principales estimations faites par la Direction du Groupe lors de l'établissement des états financiers portent sur les tests de la valeur recouvrable des titres seplat mis en équivalence.

Les principales estimations faites par la Direction de Seplat lors de l'établissement des états financiers portent notamment sur:

- les tests de dépréciation des actifs pétroliers et financiers ;
- les provisions pour remise en état des sites ;
- la comptabilisation des portages pétroliers ;
- le traitement comptable des instruments dérivés souscrits par le Groupe;
- la reconnaissance des impôts différés actifs ;
- l'évaluation des investissements nécessaires au développement des réserves prouvées non développées, inclus dans le calcul de la déplétion des actifs.

2.1 Méthodes de consolidation

Les règles et méthodes comptables décrites ci-après concernent tant les comptes de MPN que ceux de Seplat retraités aux normes du Groupe pour les besoins de la consolidation.

La société Seplat contrôlée conjointement par Maurel & Prom Nigeria est consolidée par mise en équivalence, en tant que coentreprise.

L'application de la mise en équivalence signifie que la quote-part de capitaux propres et de résultat de Seplat revenant à MPN est enregistrée en titres mis en équivalence dans l'état de situation financière et que la quote-part du résultat de la période revenant à MPN est enregistrée dans l'état de résultat global sur une ligne distincte.

Les créances et dettes de MPN envers Seplat ne sont pas éliminées. Le résultat provenant de transactions entre les 2 sociétés n'est comptabilisé dans les comptes du Groupe MPN qu'à concurrence des parts d'intérêts des partenaires dans Seplat.

2.2 Regroupements d'entreprises et écarts d'acquisition

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés conformément à IFRS3R selon la méthode de l'acquisition. Ainsi, lors de la prise de contrôle d'une entreprise, les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur conformément aux prescriptions des IFRS.

Si le coût d'une acquisition est inférieur à la juste valeur des actifs nets de la filiale acquise, l'identification et l'évaluation des éléments identifiables de l'actif et du passif font l'objet d'une analyse complémentaire.

L'écart d'acquisition négatif doit être comptabilisé directement en résultat opérationnel net.

L'analyse des écarts d'acquisition est finalisée dans un délai d'un an à compter de la date d'acquisition.

Ces écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de dépréciation systématiques à chaque clôture ; les éventuelles pertes de valeur constatées sur les écarts d'acquisition ont un caractère irréversible.

2.3 Immobilisations de l'activité pétrolière

Les principales méthodes de comptabilisation des coûts de l'activité pétrolière sont les suivantes :

Droits de recherche et d'exploitation pétrolière

- Permis miniers

Les coûts relatifs à l'acquisition et à l'attribution de permis miniers sont inscrits en actifs incorporels et, durant la phase d'exploration, amortis linéairement sur la durée estimée du permis, puis, dans la phase de développement, au rythme des amortissements des installations de production pétrolière.

En cas de retrait du permis ou d'échec des recherches, l'amortissement restant à courir est constaté en une seule fois.

- Acquisitions de réserves

Les acquisitions de réserves pétrolières sont inscrites en actifs incorporels et amorties selon la méthode de l'unité de production sur la base des réserves prouvées et des réserves probables.

Le taux d'amortissement est égal au rapport de la production d'hydrocarbures du champ pendant l'exercice sur les réserves d'hydrocarbures prouvées et 50% des réserves probables au début du même exercice, ré-estimées sur la base d'une expertise indépendante.

Coûts d'exploration

Le groupe applique la norme IFRS 6 relative à la comptabilisation des coûts d'exploration. La comptabilisation des droits et actifs de production d'hydrocarbures est réalisée conformément à la méthode des « coûts complets » (full cost).

Les études et travaux d'exploration, y compris les coûts de géologie et de géophysique, sont inscrits à l'actif du bilan en actifs incorporels.

Les charges encourues antérieurement à la délivrance du permis d'exploration sont comptabilisées en charges.

Les charges encourues postérieurement à cette date sont capitalisées et elles sont amorties à compter du début de l'exploitation.

Les dépenses de forage n'ayant pas abouti à une découverte commerciale sont comptabilisées en charges à hauteur des coûts engagés dès lors qu'il est décidé d'abandonner définitivement les travaux sur la zone concernée ou sur la zone de rattachement.

Au moment de la découverte, ces coûts deviennent alors des coûts d'exploitation, dont une partie est transférée en actifs corporels, selon leur nature.

Dès qu'un indice de perte de valeur surgit (échec d'un permis, dépenses ultérieures non budgétées...), un test de dépréciation est réalisé pour vérifier que la valeur comptable des dépenses engagées n'excède pas la valeur recouvrable, ce test étant réalisé au moins annuellement.

En dehors d'indices de perte de valeur, concernant les coûts d'exploration, les tests de dépréciation sont effectués dès lors que le Groupe Maurel & Prom Nigéria dispose des données suffisantes (basées sur le résultat des puits d'appréciation ou des travaux d'études sismiques...) pour déterminer la faisabilité technique et la viabilité commerciale ; ces tests sont effectués au niveau du champ.

Immobilisations de production pétrolière

L'actif immobilisé de production pétrolière comprend tous les coûts liés à l'exploration transférés en immobilisations corporelles à la suite de découvertes et ceux liés au développement des champs (forage d'exploitation, installations de surface, systèmes d'évacuation de l'huile ...).

Cet actif figure dans la rubrique installations techniques.

Les immobilisations non terminées à la clôture de l'exercice sont inscrites en immobilisations en cours.

Les immobilisations terminées sont amorties selon la méthode de l'unité de production. Les installations générales, i.e. qui concernent la totalité d'un champ (pipelines, unités de surface...), sont pondérées par le ratio [réserves prouvées/(réserves prouvées + probables)], s'il apparaît qu'elle sont dimensionnées pour traiter l'ensemble des réserves prouvées et probables du champ concerné. Le taux d'amortissement retenu est égal au rapport de la production d'hydrocarbures du champ pendant l'exercice sur les réserves prouvées au début du même exercice réestimées sur la base d'une expertise indépendante.

Pour les installations spécifiques, i.e. dédiées à des zones spécifiques d'un champ, le niveau estimé des réserves est celui des réserves prouvées de la zone.

La base d'amortissement est composée des investissements réalisés augmentés des investissements à venir nécessaires au développement des réserves prouvées non développées.

Les réserves prises en compte sont les réserves déterminées à partir d'analyses menées par des organismes indépendants dans la mesure où elles sont disponibles à la date d'arrêt des comptes.

Conformément à IAS23R dont l'application est obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2009, les coûts d'emprunts directement imputables à l'acquisition d'un actif éligible sont capitalisés lorsque les conditions définies par la norme sont remplies. Dans le cas contraire, les coûts d'emprunts ne sont pas incorporés au prix de revient d'une immobilisation en période de construction.

Coûts de remise en état des sites

Des provisions pour remise en état des sites sont constituées dès lors que le Groupe a une obligation de démanteler et de remettre en état les sites.

Le coût actualisé de remise en état des sites est capitalisé et rattaché à la valeur de l'actif sous-jacent et amorti au même rythme que celui-ci.

2.4 Autres actifs corporels

La valeur brute des autres actifs corporels correspond à leur coût d'acquisition ou de production. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation. Les coûts d'emprunt sont capitalisés lorsque l'actif concerné remplit les conditions d'éligibilité telles que définies par IAS23R.

Les amortissements sont calculés sur un mode linéaire et la durée d'amortissement est fondée sur la durée d'utilité estimée des différentes catégories d'actifs corporels, dont les principales sont les suivantes :

- agencements et installations : 5 ans ;
- matériel de transport : 4 ans ;
- matériel de bureau et informatique : 3 ans ; et
- mobilier de bureau : 5 ans.

2.5 Dépréciation des actifs

Lorsque des événements indiquent un risque de perte de valeur des actifs incorporels et corporels, et à défaut au moins une fois par an, ceux-ci font l'objet d'une analyse détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable, cette dernière étant définie comme la plus élevée de la juste valeur (diminuée des coûts de cession) et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation du bien et de sa cession.

Les actifs ont été regroupés en unités génératrices de trésorerie (« UGT ») afin de pouvoir déterminer leur valeur recouvrable. Une UGT est un ensemble homogène d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs. Les 3 OMLs acquis correspondent à une seule et unique UGT. Les unités de traitement et d'évacuation qui constituent l'essentiel des actifs corporels ont en effet été dimensionnées en fonction des profils de production des 3 OMLs et non d'un champ en particulier.

Les flux de trésorerie sont déterminés en fonction des réserves identifiées, du profil de production associé et des prix de vente escomptés après prise en compte de la fiscalité applicable.

Le taux d'actualisation retenu tient compte du risque lié à l'activité et à sa localisation géographique.

Dans le cas où le montant recouvrable est inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants.

Cette perte de valeur peut éventuellement être reprise dans la limite de la valeur nette comptable qu'aurait eue l'actif à la même date s'il n'avait pas été déprécié. Les pertes de valeur constatées sur les écarts d'acquisition ont un caractère irréversible.

2.6 Actifs financiers non courants

Les prêts et créances financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur et figurent au bilan pour leur coût amorti. Ils font l'objet d'une dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur. Cette dépréciation, enregistrée en résultat, peut ultérieurement être reprise en résultat si les conditions qui ont conduit à cette dépréciation ont cessé d'exister.

2.7 Stocks

Les stocks sont valorisés au coût d'acquisition ou de production. Le coût de production inclut les consommations et les coûts directs et indirects de production.

Les stocks sont valorisés selon la méthode FIFO (« First In First Out » ou « Premier entré, premier sorti »).

Les stocks d'hydrocarbures sont valorisés au coût de production comprenant les coûts de production, le transport et l'amortissement des immobilisations techniques.

Une provision est constituée lorsque la valeur nette de réalisation est inférieure à la valeur brute des stocks.

2.8 Créances clients

Les créances commerciales sont comptabilisées initialement à leur Juste Valeur.

A la clôture, elles sont dépréciées si elles présentent un risque avéré de non recouvrement.

2.9 Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur de la devise fonctionnelle pour l'entité concernée à la date de l'opération. Les dettes, financements externes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur de la devise fonctionnelle pour l'entité concernée au cours de clôture. Les différences résultant de la conversion en devises à ce dernier cours sont portées au compte de résultat en autres produits financiers ou autres charges financières.

2.10 Conversion des comptes annuels des filiales étrangères

Les comptes des filiales étrangères dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis selon la méthode du cours de clôture.

Les éléments d'actifs et de passifs, y compris les écarts d'acquisition sur les filiales étrangères, sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis au taux moyen de la période.

Les écarts de conversion constatés, tant sur le bilan d'ouverture que sur le résultat, sont portés, pour la part revenant à l'entreprise consolidante, dans ses capitaux propres au poste « écarts de conversion ».

2.11 Instruments dérivés

Dans le cadre de l'acquisition des actifs nigériens, Maurel & Prom Nigéria a comptabilisé un instrument dérivé correspondant au complément de prix conditionnel. Cette opération est comptabilisée de la façon suivante :

- initialement, l'instrument financier est enregistré pour sa juste valeur, en contrepartie de l'actif ;
- à la date de clôture, la variation de juste valeur est comptabilisée en résultat.

La juste valeur des instruments contractés par le Groupe est déterminée par les évaluations d'expert externes indépendants.

2.12 Trésorerie / Equivalents de trésorerie

Les équivalents de trésorerie correspondent à des placements à court terme d'excédents de trésorerie.

2.13 Autres emprunts

Les autres emprunts sont enregistrés initialement à leur juste valeur. Ils sont inscrits au bilan pour leur coût amorti. Cette disposition a pour effet de porter les frais d'émission en déduction de la juste valeur initiale de l'emprunt. Par ailleurs, les frais financiers sont calculés sur la base du taux d'intérêt effectif de l'emprunt (c'est-à-dire du taux actuariel tenant compte des frais d'émission).

2.14 Juste valeur

Hiérarchie des justes valeurs

La norme IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir » amendée en 2009 établit une hiérarchie des justes valeurs et distingue trois niveaux :

- Niveau 1 : cours cotés pour des actifs et passifs identiques (à ceux faisant l'objet de l'évaluation) obtenus à la date d'évaluation sur un marché actif auquel a accès l'entité ;
- Niveau 2 : les données d'entrée sont des données observables mais qui ne correspondent pas à des cours cotés pour des actifs ou passifs identiques ;
- Niveau 3 : les données d'entrée ne sont pas des données observables (par exemple, ces données proviennent d'extrapolations). Ce niveau s'applique lorsqu'il n'existe pas de marché ou de données observables et que l'entreprise est obligée de recourir à ses propres hypothèses pour estimer les données qu'auraient retenues les autres acteurs de marché pour évaluer la juste valeur de l'actif.

L'ensemble des valorisations par niveau de juste valeur est présenté dans la note 7 de l'annexe aux comptes consolidés.

Pour les besoins de présentation selon la norme IFRS7 :

- la juste valeur des prêts et créances est déterminée par actualisation des flux de trésorerie attendus au taux de marché en vigueur à la date d'arrêt ; pour les créances d'une durée inférieure à 6 mois, la valeur au bilan représente une bonne approximation de leur juste valeur.
- la juste valeur des passifs financiers est déterminée en actualisant les flux de trésorerie restant à décaisser au taux du marché, à la date d'arrêt, pour une dette de même maturité résiduelle. Pour les dettes fournisseurs, la valeur au bilan constitue une bonne approximation de leur juste valeur.

2.15. Actions propres

Les actions propres sont enregistrées en diminution des capitaux propres sur la base de leur coût d'acquisition.

2.16. Provisions pour risques et charges

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation du Groupe à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé dont le règlement devrait se traduire par une sortie de ressources constitutives d'avantages économiques.

Les provisions sont actualisées lorsque l'effet de l'actualisation est significatif.

L'obligation de remise en état des sites est comptabilisée pour la valeur actualisée du coût estimé ou de l'obligation contractuelle de démantèlement ; l'impact du passage du temps est mesuré en appliquant au montant de la provision un taux d'intérêt sans risque.

L'effet de la désactualisation est enregistré dans le poste « Autres charges financières ».

2.17. Chiffre d'affaires pétrolier

Vente d'hydrocarbures

Le chiffre d'affaires correspondant à la vente de la production sur les gisements opérés par la Société inclut les redevances payées.

Un produit est comptabilisé en chiffre d'affaires lorsque l'entité a transféré à l'acheteur les risques et avantages inhérents à la propriété des biens, c'est-à-dire au moment de l'enlèvement du pétrole dans les terminaux pétroliers.

2.18. Impôts sur les résultats

La charge d'impôt présentée au compte de résultat comprend la charge (ou le produit) d'impôt courant et la charge (ou le produit) d'impôt différé.

Des impôts différés sont constatés sur les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales. Les impôts différés ne sont pas actualisés. Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués en fonction des taux d'imposition votés à la date de clôture.

Les actifs d'impôts différés, résultant notamment de pertes reportables ou d'amortissements différés, ne sont pris en compte que si leur recouvrement est probable.

Pour apprécier la capacité du Groupe à récupérer ces actifs, il est notamment tenu compte des éléments suivants :

- existence de différences temporelles taxables suffisantes auprès de la même autorité fiscale pour la même entité imposable, qui engendreront des montants imposables sur lesquels les pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront s'imputer avant qu'ils n'expirent ; et
- prévisions de résultats fiscaux futurs permettant d'imputer les pertes fiscales antérieures.

2.19. Résultat par action

Deux résultats par action sont présentés : le résultat net de base et le résultat dilué. Le nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat dilué tient compte de la conversion en actions des instruments donnant un accès différé au capital et ayant un effet dilutif. Le résultat dilué est calculé à partir du résultat net part du Groupe, corrigé du coût financier net d'impôt des instruments dilutifs donnant un accès différé au capital. Les actions propres ne sont pas prises en compte dans ce calcul.

NOTE 3 : VARIATION DE LA COMPOSITION DU GROUPE

Société	Siège	Méthode de consolidation	% de contrôle	
			31/12/2012	31/12/2011
Maurel et Prom Nigeria	Paris	Société consolidante	Société consolidante	
Activités pétrolières et gazières				
Seplat	Lagos, Nigeria	Mise en équivalence	45,00%	45,00%
Activités diverses				
MPNATI S.A.	Genève, Suisse	Intégration globale	100,00%	

Suite au changement de méthode intervenu sur l'exercice, Seplat qui est contrôlée conjointement est consolidée selon la méthode de la mise en équivalence (Cf. supra : note 1 : Généralités).

La société MPNATI SA constituée en 2012 et qui assure une activité de portage de personnel expatrié entre dans le périmètre du Groupe à compter de cet exercice.

NOTE 4 : AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

<i>En milliers d'euros</i>	Actifs financiers disponibles à la vente	Prêts et créances	Total
Valeur au 01/01/2011	0	34 942	34 942
Variations de périmètre	0	0	0
Augmentation	0	0	0
Diminution	0	(14 815)	(14 815)
Dépréciations	0	0	0
Juste valeur	0	0	0
Reprises de dépréciation	0	0	0
Ecart de conversion	0	0	0
Transferts	0	0	0
Valeur au 31/12/2011	0	20 127	20 127
Variations de périmètre	0	16 468	16 468
Augmentation	0	0	0
Diminution	0	(188)	(188)
Dépréciations	0	0	0
Juste valeur	0	0	0
Reprises de dépréciation	0	0	0
Ecart de conversion	0	(702)	(702)
Transferts	0	0	0
Valeur au 31/12/2012	0	35 705	35 705

Ce poste est composé de la part à plus d'un an de l'avance accordée par MP Nigeria à Seplat.

D'un montant de 46,9M\$ (35,6M€), elle est rémunérée au taux de 7,125%. Il est prévu qu'elle soit remboursée dans un délai compris entre 2 et 4 ans à ce jour en fonction de la trésorerie générée par l'activité.

NOTE 5 : TITRES MIS EN EQUIVALENCE

Au 31/12/2011

<i>En milliers d'euros</i>	Quote part de capitaux propres	Ecart d'acquisition	Valeur au bilan	Dont quote-part de résultat dans l'exercice
Seplat	43 227	0	43 227	12 467
Total	43 227	0	43 227	12 467

Au 31/12/2012

<i>En milliers d'euros</i>	Quote part de capitaux propres	Ecart d'acquisition	Valeur au bilan	Dont quote-part de résultat dans l'exercice
Seplat	77 780	0	77 780	48 229
Total	77 780	0	77 780	48 229

Commentaires sur les comptes de Seplat retraités aux normes du Groupe :

*Les données présentées sont des données à 100% en K\$. Elles sont consolidées par mise en équivalence dans les comptes de MPN sur la base d'un taux de détention de 45% :

BILAN SEPLAT 100% en dollars

<i>En milliers de dollars</i>	Notes	31/12/2012	31/12/2011
Actifs incorporels		159 584	173 533
Actifs corporels		291 663	236 638
Actifs financiers non courants		44 233	0
Actif non courant		495 480	410 171
Stocks		0	10 903
Clients et comptes rattachés		60 232	1 976
Autres actifs financiers courants		227 536	47 527
Autres actifs courants		4 275	5 154
Trésorerie et équivalents de trésorerie		111 599	201 778
Actif courant		403 642	267 338
Total Actif		899 122	677 509

<i>En milliers de dollars</i>	Notes	31/12/2012	31/12/2011
Capital social		690	690
Primes d'émission, de fusion et d'apport		88 900	88 900
Réserves consolidées		700	(3 874)
Résultat groupe		137 763	38 573
Capitaux propres Groupe		228 053	124 289
Intérêts minoritaires		0	0
Capitaux propres totaux		228 053	124 289
Provisions non courantes		7 534	5 774
Autres emprunts et dettes financières non courants		195 622	176 837
Impôts différés passifs		84 984	7 599
Passif non courant		288 140	190 210
Autres emprunts et dettes financières courants		54 250	128 538
Fournisseurs et comptes rattachés		68 361	27 297
Passif d'impôts exigibles		72 124	96 673
Autres créditeurs et passifs divers		188 195	77 643
Instruments dérivés courant		0	32 858
Passif courant		382 930	363 009
Total Passif		899 122	677 509

RESULTAT 100% SEPLAT en dollars

<i>En milliers de dollars</i>	31/12/2012	31/12/2011
Chiffre d'affaires	629 304	451 384
Résultat opérationnel	293 592	186 836
Résultat financier	(27 547)	(28 509)
Impôts sur les résultats	(128 283)	(119 754)
Résultat net	137 763	38 573

TFT 100% SEPLAT en dollars

En milliers de dollars	Notes	31/12/2012	31/12/2011
Résultat consolidé avant impôts		266 046	158 326
- Dotations (reprises) nettes des amortissements et provisions		48 913	54 948
- Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur			8 618
- Autres éléments financiers		28 398	19 117
Capacité d'autofinancement avant impôt		343 357	241 009
Décaissement de l'impôt exigible		(75 447)	(31 445)
Variation du B.F.R. lié à l'activité		(98 081)	(7 025)
- Clients		(58 257)	40 793
- Fournisseurs		41 064	6 936
- Stocks		10 903	(10 903)
- Autres		(91 791)	(43 851))
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE OPERATIONNELLE		169 829	202 539
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		(98 451)	(58 222)
Variation des prêts et avances consentis		(44 233)	
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		(142 684)	(58 222)
Dividendes versés		(34 000)	
Encaissements liés aux nouveaux emprunts		202 763	275 046
Intérêts payés		(28 398)	(19 117))
Remboursement d'emprunts		(257 688)	(228 840))
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		(117 323)	27 089
Incidence des variations des cours des devises		0	0
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE		(90 178)	171 406
Trésorerie à l'ouverture		201 778	30 373
TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE NETTE A LA CLÔTURE		111 599	201 778

Activité de Seplat sur la période

Production et chiffre d'affaires :

		12 mois 2012
<i>Nombre de jours</i>	<i>j</i>	366
<i>Droits à enlèvements hors réallocations</i>		9 422 145
<i>Réallocations</i>		2 384 943
Droits à enlèvement reconnus	b	11 807 088
	<i>b/j</i>	32 260
Part Seplat	b	5 313 190
	<i>b/j</i>	14 517
<i>Prix de vente</i>	<i>\$/b</i>	112,9
Chiffre d'affaires - Huile	M\$	599,5
Chiffre d'affaires - Gaz	M\$	26,2
Autres		3,5
Chiffre d'affaires SEPLAT	M\$	629,3
<i>pour information</i>		
Chiffre d'affaires SEPLAT	M€	489,5
	<i>\$/€</i>	1,286

La production d'huile s'élève à 32 260 b/j en moyenne sur l'année 2012 en tenant compte des réallocations de volumes non reconnus par SPDC dans un premier temps.

Au cours de l'exercice 2012, Shell Petroleum Development Company (SPDC) a ainsi procédé à deux ajustements au profit de l'association pour un total de 737.133 barils au titre des activités antérieures à mars 2012.

Les négociations qui se sont poursuivies avec SPDC afin d'arrêter les modalités définitives des ajustements complémentaires attendus ont abouties à la signature d'un accord de principe début 2013 aux termes duquel 1 647 810 barils supplémentaires devraient être

réalloués à Seplat au titre des volumes produits jusqu'à fin 2012. Les parties ont convenu d'utiliser à l'avenir les données du compteur fiscal dont la fiabilité est reconnue.

Hors réallocations, la production 2012 augmente de 9% par rapport à l'année précédente, et ce malgré des arrêts de production plus longs que prévus.

Le nombre de jours d'arrêt de production au cours de l'exercice 2012 a été de 65 jours, au regard d'une planification de 25 jours d'arrêt estimés par SEPLAT pour maintenance des installations d'évacuation.

L'objectif de Seplat d'atteindre 50 000 b/j (sortie de puits) en fin d'année a été atteint au cours du mois de janvier 2013.

La connexion du champ Okporhuru, premier champ développé par SEPLAT, devrait intervenir au cours du premier semestre 2013 et ainsi permettre à la production brute d'atteindre le niveau de 60 000 b/j en fin d'année (sortie de puits).

Les ventes d'huile pour les champs (en part SEPLAT) ont été constatées pour 599,5 M\$, soit 5 187 409 barils d'huile vendus à un prix moyen de 113 \$/b (auxquels il convient d'ajouter un complément de chiffre d'affaires de 14M\$ lié aux décalages d'enlèvements).

Le chiffre d'affaires gaz s'élève à 26,3 M\$. Il correspond aux ventes de gaz à la société NGC (Nigerian Gas Company) et à des régularisations résultant de négociations menées avec cette société.

Le résultat opérationnel progresse en ligne avec l'augmentation de la production et du chiffre d'affaires.

Le résultat financier en perte provient des charges d'intérêts afférentes à l'endettement : ligne de crédit et prêt d'actionnaire accordé par MPN.

La charge d'impôt inclut un produit d'impôt sur les sociétés d'un montant de 35M\$ (27M€) consécutif à l'accord donné par l'administration fiscale nigérienne de recalculer l'impôt sur les sociétés 2010 et 2011 en déduisant fiscalement sur 5 ans les droits de recherche et d'exploitation de 121 M\$ comptabilisés lors du rachat des actifs à SPDC,

Après prise en compte des éléments ci-dessus, le résultat net comptable ressort à 137,7M\$ (107,1M€).

Réalisation d'un programme de travaux soutenu

Au cours de l'exercice, La joint-venture opérée par Seplat a mis en œuvre un programme d'investissements soutenu nécessaire à l'atteinte de ses objectifs de production affichés de 50.000 barils opérés par jour à fin 2012 (65000 à fin 2013). 12 puits producteurs et injecteurs ont ainsi été forés sur la période pour un montant de 185M\$, des travaux significatifs de reprise des puits (workovers) portant sur 9 puits et totalisant 98M\$ ont par ailleurs été réalisés, enfin 44M\$ ont été engagés dans le cadre d'investissements relatifs aux installations de traitement. Ils concernent principalement la construction d'une unité de séparation huile-eau qui devrait être mise en service au cours du second trimestre et permettra d'optimiser les capacités d'évacuation de l'huile produite tout en réduisant les coûts de traitement actuellement facturés par SPDC.

Mise en place d'une ligne de crédit de 550 M\$ sur 5 ans au bénéfice de Seplat

Le crédit syndiqué qui était en négociation à fin 2011 entre Seplat et les établissements Afrexim, Skie Bank, UBA et FBN a été définitivement signé le 12 juin 2012 par l'ensemble des parties avec prise d'effet rétroactive au 25 août 2011. Cette ligne de crédit pouvant atteindre 550 M\$ remboursable sur 5 ans par amortissements constants et rémunérée à taux variable (Libor + marge allant de 5 à 7,5% suivant les établissements prêteurs) se substitue au prêt relais tiré à hauteur de 258 M\$ à fin 2011 qui avait à hauteur de 100 M\$ la nature d'une dette remboursable à vue.

Investissements d'exploration

Les droits de recherche et d'exploitation pétrolière correspondant au coût d'acquisition des réserves pétrolières en 2010.

Aucun investissement de cette nature n'a été réalisé au cours de la période.

Test de perte de valeur

Les tests réalisés par le groupe ont confirmé l'absence de perte de valeur des actifs incorporels (voir « Actifs corporels »).

Actifs corporels

Les actifs de production correspondent à hauteur de 219M\$ (165M€) à la valeur des actifs SPDC acquis en 2010. Les acquisitions de la période qui s'élèvent 127M\$ (99M€) en quote-part Seplat concernent notamment à hauteur de 83,4M\$ (63,2M€) le coût du forage de 12 puits producteurs et injecteurs et à hauteur de 20M\$ (15M€) la construction d'une unité de séparation huile-eau qui devrait être mise en service au cours du second trimestre 2013.

Actifs financiers non courants

Ce poste est constitué :

- D'un dépôt de 17M\$ (12,9M€) effectué par Seplat représentant l'équivalent de 2 échéances de remboursement de l'emprunt en cours conformément au contrat.
- Pour le reste d'avances versées à la société Caroil drilling pour s'assurer l'exclusivité de 2 rigs sur une durée de 5 ans. Ces avances seront remboursées à horizon de 5 ans par compensation avec le coût des prestations de forage qui seront effectuées par Caroil drilling au profit de Seplat.

Clients

Le poste clients correspond à hauteur de 46,9M\$ (35,6M€) aux sommes dues par la SPDC sur les ventes d'huile réalisées en décembre et pour 13,2M\$ (10M€) à l'encours des créances sur la NGC à raison des fournitures de gaz.

Autres actifs financiers courants

Ce poste s'analyse comme suit (en M\$) :

	2012	2011
(a) Créance sur partenaire NPDC	204,1	32,5
(b) Créance sur FPSO	12,4	15,0

Autres	11,0	
Total	227,5	47,5

- (a) Il s'agit de la créance de Seplat sur le partenaire NPDC au titre de la refacturation de 55% des coûts engagés par l'association.
- (b) L'avance de 15M\$ (11M€) versée par Seplat en 2010 en vue de la location ou l'acquisition d'une unité flottante de production, de stockage et de déchargement de pétrole a fait l'objet d'un premier remboursement de 3M\$ (2,3M€) en 2012. Les parties ont convenu d'étaler ce remboursement qui devra intervenir au plus tard le 31 décembre 2013. (cf. Note sur les parties liées).

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Au 31 décembre 2012, Seplat affiche une trésorerie nette de 111,6M\$, dont la diminution de 90,6M\$ sur la période est détaillée dans le tableau de flux de trésorerie figurant ci-avant dans la présente note.

Capitaux propres

La variation des capitaux propres sur 2012 s'explique par le résultat de la période (137,7M\$ équivalents à 107,1M€), le versement d'un dividende de 14M\$ au titre des exercices 2010 et 2011 et le versement d'un acompte sur dividendes de 20M\$ au titre du résultat 2012..

Provisions

La provision pour remise en état de sites dont le montant a été estimé à partir d'une évaluation communiquée par le cabinet Gaffney Cline constitue l'essentiel du poste.

Emprunts et dettes financières non courantes

Ce poste correspond essentiellement à la partie non courante de la ligne de crédit de 550M\$ tirée à hauteur de 203M\$ (154M€) à fin 2012 conformément au plan d'amortissement. A noter que le montant tiré auprès d'Afrexim (100M\$) avait en 2011 la nature d'un emprunt relais remboursable à vue et avait été classé en passif courant, l'accord sur sa transformation en emprunt remboursable sur 5 ans étant toujours en discussion à l'époque.

Au 31 décembre 2012, les flux contractuels (principal et intérêts) sur l'en cours des passifs financiers, par date de maturité, sont les suivants :

	Solde 2012	Flux 2013	Flux 2014	Flux 2015	Flux 2016	non échéancé
Ligne de crédit	203 438	67 080	63 132	63 132	59 184	
Prêt actionnaire MPN *	46 908	3 342	3 342	3 342	3 342	46 908

** Le prêt d'actionnaire sera remboursé dans un délai compris entre 2 et 4 ans à ce jour en fonction de la trésorerie générée par Seplat. Pour cette raison, le remboursement du principal n'a pas été réparti par année. Les montants indiqués dans le tableau ci-dessus pour les années 2012 à 2016 correspondent aux intérêts au taux de 7,125% de l'en cours de la dette au 31 décembre 2012.*

Fournisseurs et autres crédateurs et passifs divers

Les dettes fournisseurs sont principalement constituées des sommes dues à Shell au titre du transport, du traitement et du stockage de la production et des montants à régler sur les opérations de forage et de reprise des puits réalisées en fin d'année.

Le poste autres crédateurs qui s'élève à 188M\$ (141M€) augmente significativement par rapport à l'an dernier du fait principalement :

- de l'augmentation de 98M\$ de la dette en compte courant envers MPN suite à une avance de fonds à court terme effectuée par cette dernière dans le cadre d'une opération de croissance externe envisagée au Nigeria au cours du 4^{ème} trimestre. Cette dette a été remboursée par Seplat en janvier 2013 (cf. infra note 6)
- de la diminution de la position de sur-enlèvement suite à l'accord signé avec SPDC qui a conduit à une réallocation de barils au profit de Seplat.
- de l'augmentation des sommes dues au titre des redevances sur la production.

NOTE 6 : CLIENTS ET AUTRES ACTIFS COURANTS

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2012	31/12/2011
Créances clients - activité pétrolière et gazière	588	92
Total	588	92
A déduire dépréciation	0	0
Valeur nette	588	92

Ce poste est constitué des créances relatives aux prestations de service technique facturées par MPN à Seplat en application du contrat d'assistance en vigueur entre les 2 sociétés.

Les autres actifs financiers et non financiers courants se composent des éléments suivants :

<i>En milliers d'euros</i>		
Autres Actifs Financiers Courants	31/12/2012	31/12/2011
Créances sur Participations et associations	74 124	16 468
Débiteurs Divers	105	162
Valeur brute	74 229	16 630
A déduire dépréciation	0	0
Valeur nette	74 229	16 630
Autres actifs courants	31/12/2012	31/12/2011
Avances et acomptes	0	0
Charges constatées d'avance	81	3
Créances fiscales et sociales (hors IS)	193	8
Valeur brute	363	11
A déduire dépréciation	0	0
Valeur nette	363	11

Créances sur participations et associations :

MPN a consenti sur le 4ème trimestre 2012 à Seplat une avance de fonds à court terme non rémunérée de 98M\$ (74M€) dans le cadre d'une opération de croissance externe envisagée au Nigeria. L'offre de Seplat n'ayant pas été retenue comme "mieux disante", l'avance a été remboursée à la Société par Seplat début janvier 2013.

NOTE 7 : JUSTE VALEUR

Actifs financiers et juste valeur

Les différentes catégories d'actifs financiers au 31 décembre 2012 sont présentées dans les tableaux suivants :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2012				
	Actifs financiers disponibles à la vente	Prêts et créances	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	Total Bilan	Juste valeur
Autres Actifs Financiers Non Courants	0	35 705	0	35 705	35 705
Clients et Comptes Rattachés	0	588	0	588	588
Autres Actifs Financiers Courants	0	74 229	0	74 229	74 229
Trésorerie et Equivalents de trésorerie	0	106 334	0	106 334	106 334
Total Valeur Bilan	0	216 856	0	216 856	216 856
Total Juste Valeur	0	216 856	0	216 856	216 856

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2011				
	Actifs financiers disponibles à la vente	Prêts et créances	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	Total Bilan	Juste valeur
Autres Actifs Financiers Non Courants	0	20 127	0	20 127	20 127
Clients et Comptes Rattachés	0	92	0	92	92
Autres Actifs Financiers Courants	0	16 630	0	16 630	16 630
Trésorerie et Equivalents de trésorerie	0	108 768	0	108 768	108 768
Total Valeur Bilan	0	145 617	0	145 617	145 617
Total Juste Valeur	0	145 617	0	145 617	145 617

Passifs Financiers (hors dérivés) et juste valeur

Les différentes catégories de passifs financiers au 31 décembre 2012 sont les suivantes :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2012			
	Courant	Non courant	Total Bilan	Juste valeur
Autres emprunts et dettes financières	0	0	0	0
Dettes fournisseurs	794	0	794	794
Autres créditeurs et passifs financiers divers	425	0	425	425
Total	1 218	0	1 218	1 218

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2011			
	Courant	Non courant	Total Bilan	Juste valeur
Autres emprunts et dettes financières	174	0	174	174

Dettes fournisseurs	1 136	0	1 136	1 136
Autres créditeurs et passifs financiers divers	234	0	234	234
Total	1 544	0	1 544	1 544

Hypothèses retenues

Les actifs financiers dont le montant s'élève à 216,9M€ correspondent à hauteur de 106,3M€ à de la trésorerie à vue, à concurrence de 74,2M€ (soit 98M\$) à une créance sur Seplat remboursée début janvier et pour le reste soit 35,7M€ au prêt d'actionnaire rémunéré au taux de 7,125%.

Les passifs financiers courants correspondent aux dettes fournisseurs et d'impôt sur les sociétés dont de la valeur comptable représente la juste valeur.

En conséquence, les valeurs bilantielles ne diffèrent pas des justes valeurs évaluées sur les différents postes concernés.

NOTE 8 : CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE

Comme détaillé dans la Note 1, à compter du 31 décembre 2012, la société Seplat est consolidée selon la méthode de la mise en équivalence, en application de la méthode alternative de la norme IAS 31 « Participations dans des coentreprises ». Jusqu'au 30 juin 2012, Seplat était consolidée par intégration proportionnelle.

En application des normes IAS 8 et 31, ce changement de méthode a été appliqué de manière rétrospective en retraitant les comptes du Groupe des périodes précédentes, comme si Seplat avait été consolidée par mise en équivalence depuis l'origine.

Les tableaux ci dessous présentent le passage des comptes publiés au 31/12/2011 (Seplat consolidée par intégration proportionnelle) aux comptes 31/12/2011 retraités de ce changement de méthode comptable (Seplat mise en équivalence).

Dans le contexte du Groupe, ces retraitements consistent à ne présenter la quote part de Maurel & Prom Nigeria dans les comptes de la filiale Seplat sur une seule ligne au bilan (ligne Titres mis en équivalence), au compte de résultat (ligne Part de résultat net des mises en équivalence) et dans le tableau de flux de trésorerie (ligne Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence).

Bilan

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2011 retraité	Retraitement	31/12/2011 Publié
Actifs incorporels	0	-60 352	60 352
Actifs corporels	0	-82 300	82 300
Actifs financiers non courants	20 127		20 127
Titres mis en équivalence	43 227	43 227	0
Instruments dérivés non courants	0		0
Impôts différés actifs	0		0
Actif non courant	63 354	-99 425	162 779
Stocks	0	-3 791	3 791
Clients et comptes rattachés	92	-646	738
Autres actifs financiers courants	16 630	12	16 618
Autres actifs courants	11	-1 792	1 803
Actif d'impôts exigibles	0		0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	178 426	-70 175	248 601
Actif courant	195 159	-76 392	271 551
Total Actif	258 513	-175 817	434 330

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2011 retraité	Retraitement	31/12/2011 Publié
Capital social	11 534		11 534
Primes d'émission, de fusion et d'apport	226 900		226 900
Réserves consolidées	1 486		1 486
Actions propres	(3 983)		(3 983)
Résultat groupe	18 114		18 114
Capitaux propres Groupe	254 051	0	254 051
Intérêts minoritaires	0		0
Capitaux propres totaux	254 051	0	254 051
Provisions non courantes	0	(2 008)	2 008
Autres emprunts et dettes financières non courants	0	(44 915)	44 915
Impôts différés passifs	0	(2 643)	2 643
Passif non courant	0	(49 566)	49 566
Autres emprunts et dettes financières courants	174	(44 704)	44 878
Fournisseurs et comptes rattachés	1 136	(9 494)	10 630
Passif d'impôts exigibles	2 918	(33 622)	36 540
Autres créditeurs et passifs divers	234	(27 003)	27 237
Instruments dérivés courant	0	(11 428)	11 428
Passif courant	4 462	(126 251)	130 713
Total Passif	258 513	(175 817)	434 330

Compte de résultat

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2011	Retraitement	31/12/2011
	retraité		publié
Chiffre d'affaires	320	(145 757)	146 077
Autres produits	0	0	0
Achats et variations de stocks	(1)	(1 002)	1 001
Autres achats et charges d'exploitation	(1 779)	35 466	(37 245)
Impôts & taxes	(112)	30 802	(30 914)
Charges de personnel	0	2 341	(2 341)
Dotations aux amortissements	0	17 653	(17 653)
Résultat cession d'actifs	0	2	(2)
Autres charges	(150)	106	(256)
Résultat opérationnel	(1 722)	(60 389)	58 667
Coût de l'endettement financier brut	0	3 718	(3 718)
Produits de trésorerie	813	0	813
Gains et pertes nets sur instruments dérivés		2 786	(2 786)
Coût de l'endettement financier net	813	6 504	(5 691)
Autres produits et charges financiers	9 474	2 711	6 763
Résultat financier	10 287	9 215	1 072
		0	
Résultat avant impôt	8 565	(51 174)	59 739
Impôts sur les résultats	(2 918)	38 707	(41 625)
Résultat net des sociétés intégrées	5 647	(12 467)	18 114
Total part résultat net MEE	12 467	12 467	0
Résultat net des activités conservées	18 114	0	18 114
Résultat net des activités abandonnées	0	0	0
Résultat net de l'ensemble consolidé	18 114	0	18 114
<i>Résultat net - part du groupe</i>	<i>18 114</i>	<i>0</i>	<i>18 114</i>

Tableau de flux de trésorerie :

En milliers d'euros	31/12/2011 retraité	retraitement	31/12/2011 publié
		0	
Résultat consolidé avant impôts	21 032	(38 707)	59 739
- Dotations (reprises) nettes des amortissements et provisions	0	(17 761)	17 761
- Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	0	(2 786)	2 786
- Autres produits et charges calculés	(124)	0	(124)
- Plus et moins-values de cession	0	0	
- Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	(12 468)	(12 468)	0
- Autres éléments financiers	114	(3 718)	3 832
Capacité d'autofinancement avant impôt	8 554	(75 440)	83 994
Décaissement de l'impôt exigible	0	10 164	(10 164)
Variation du B.F.R. lié à l'activité	68 742	2 272	66 470
- Clients	(91)	(13 225)	13 134
- Fournisseurs	1 119	(2 242)	3 361
- Stocks	0	3 524	(3 524)
- Autres	67 714	14 215	53 499
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE OPERATIONNELLE	77 296	(63 004)	140 300
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	0	18 819	(18 819)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	0	0	
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières (titres non consolidés)	0	0	
Incidence des variations de périmètre	0	0	
Dividendes reçus (sociétés mises en équivalence, titres non consolidés) Tot	0	0	0
Autres flux liés aux opérations d'investissement	0	0	
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	0	18 819	(18 819)
Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital	105 000	0	105 000
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	(16)	(88 904)	88 888
Intérêts payés	(114)	3 718	(3 832)
Remboursement d'emprunts	16	73 968	(73 952)
Acquisitions d'actions propres	(3 983)	0	(3 983)
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	100 903	(11 218)	112 121
Incidence des variations des cours des devises	0	(4 546)	4 546
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	178 199	(59 949)	238 148
Trésorerie à l'ouverture	52	(10 227)	10 279
TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE NETTE A LA CLÔTURE	178 251	(70 176)	248 427

NOTE 9 : TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2012	31/12/2011
Liquidités, Banques et caisses	18 121	178 426
Dépôts bancaires à court terme	88 213	0
Total	106 334	178 426
Concours bancaires	0	174
Trésorerie et équivalents de trésorerie nette à la clôture	106 334	178 252

Au 31 décembre 2012, MP Nigeria affiche une trésorerie de 106M€ dont la diminution sur la période (-72M€) s'explique principalement par l'avance de fonds de 98M\$ consentie à Seplat fin 2012 et remboursée par celle-ci début 2013.

NOTE 10 : CAPITAUX PROPRES

Le capital social n'a pas évolué en 2012. Il s'élève à 11 534K€ soit 115 336 534 actions d'une valeur nominale de 0,10€.

Programme de rachat d'actions

Suite à l'autorisation donnée par l'assemblée générale du 7 octobre 2011 pour une durée de 18 mois le conseil d'administration est autorisé à acheter ses propres actions, dans la limite de 10 % du montant du capital social, dans les conditions suivantes : prix unitaire maximum d'achat de 10 euros et montant maximum des fonds que la société pourra consacrer à ce programme de rachat de 120 millions d'euros.

L'assemblée générale du 21 juin 2012 annule et remplace l'autorisation donnée précédemment par l'assemblée générale du 7 octobre 2011 par une nouvelle autorisation ayant le même objet. Cette nouvelle autorisation, donnée pour une durée de 18 mois, permet au conseil d'administration d'acheter des actions de la Société, dans la limite de 10 % du montant du capital social, dans les conditions suivantes : prix unitaire maximum d'achat de 6 euros et montant maximum des fonds pouvant être consacrés à ce programme de rachat de 69.201.920 euros.

Dans le cadre de ce programme de rachat, 2 675 333 actions ont été achetées en 2012. Les achats concernant le contrat de liquidité représentent au cours de la même période 6 754 213 actions, les ventes 6 858 762 actions.

Au 31 décembre 2012, la société détenait en propre 3 568 332 actions (soit 3,1% du capital pour une valeur brute de 6 441,5 milliers d'euros à fin 2012) dont 971 582 actions au titre du contrat de liquidité.

NOTE 11 : DETTES FOURNISSEURS – AUTRES CREDITEURS ET PASSIFS FINANCIERS DIVERS

En milliers d'euros	31/12/2012			31/12/2011		
	< à 1 an	> à 1 an	Total	< à 1 an	> à 1 an	Total
Fournisseurs	794	0	794	1 136	0	1 136
Fournisseurs	326	0	326	525	0	525
Charges à payer	468	0	468	611	0	611
Autres créditeurs et passifs divers	425	0	425	234	0	234
Dettes sociales	110	0	110	0	0	0
Dettes fiscales	2	0	2	0	0	0
Fournisseurs d'immobilisation	0	0	0	0	0	0
Créditeurs divers	313	0	313	234	0	234

NOTE 12 : RESULTAT OPERATIONNEL

Le résultat opérationnel ressort en perte de 1,917K€ après prise en compte des coûts de fonctionnement de la société et notamment (i) des montants facturés par MP dans le cadre du contrat de prestations de services transitoires conclu entre les 2 sociétés et (ii) des coûts inhérents à une société cotée (audit légal, communication financière, juridique...)

NOTE 13 : RESULTAT FINANCIER

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2012	31/12/2011
Intérêts sur autres emprunts	0	0
Coût de l'endettement brut	0	0
Produits de trésorerie	0	813
Gains et pertes nets sur instruments dérivés	0	0
Coût de l'endettement net	0	813
Autres produits et charges financiers nets	5 009	9 473
Ecarts de change nets	571	4 241
Autres produits financiers	4 437	5 232
RESULTAT FINANCIER	5 009	10 287

Les autres produits financiers (4,4M€) correspondent à hauteur de 2,6M€ à la rémunération au taux de 7,125% de l'avance actionnaire et pour le reste aux intérêts perçus sur les placements de trésorerie réalisés sur la période.

Les écarts de change sont beaucoup moins significatifs en 2012 qu'en 2011 du fait de la très forte réduction de MPN à l'exposition au risque de change depuis le changement de monnaie de fonctionnement (adoption du dollar en remplacement de l'euro (cf. note 1)) intervenu au 1er janvier 2012.

NOTE 14 : RESULTAT PAR ACTION

	31/12/2012	31/12/2011
Résultat net part du groupe	50 824	18 114
Résultat net des activités abandonnées	0	0
Résultat net des activités conservées	50 824	18 114
Nombre moyen d'action en circulation	111 768 202	118 800 643
Nombre moyen d'action dilué	115 336 534	120 798 191
Résultat par action		
De base	0,45	0,15
Dilué	0,44	0,15

Conformément à l'application d'IAS33, le résultat dilué par action est égal au résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires revenant à l'entité mère divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, après ajustement du numérateur et du dénominateur des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

Conformément à IAS33, les actions ordinaires potentielles sont traitées comme dilutives si, et seulement si, leur conversion en actions ordinaires a pour effet de réduire le résultat par action des activités ordinaires poursuivies.

NOTE 15 : PARTIES LIEES

Transactions Commerciales et Financières

en milliers d'euros

31/12/2012	Revenus	Charges	Montants dus par les parties liées (net)	Montants dus aux parties liées
Co entreprise				
- SEPLAT	3 152		110 172	90
2) Autres parties liées				
- Etablissements Maurel & Prom		0	0	0

31/12/2011	Revenus	Charges	Montants dus par les parties liées (net)	Montants dus aux parties liées
Co entreprise				
- SEPLAT	5 660		36 849	0
2) Autres parties liées				
- Etablissements Maurel & Prom		0	0	0

Conventions entre MP Nigeria et Seplat

Prêt d'actionnaire

MP Nigeria a consenti en 2010 à Seplat un prêt d'actionnaire d'un montant de 153M\$ rémunéré au taux de 7,125%. Ce prêt à fait l'objet de 2 remboursements en mars et septembre 2011 pour un montant global de 107M\$. Aucun remboursement du principal n'étant intervenu sur 2012, le montant de la créance est resté stable à 47M\$. Les intérêts facturés sur l'exercice s'élève à 2,6M€.

Avance en compte courant

MPN a consenti sur le 4ème trimestre 2012 à Seplat une avance de fonds à court terme non rémunérée de 98M\$ dans le cadre d'une opération de croissance externe envisagée au Nigeria. L'offre de Seplat n'ayant pas été retenue comme "mieux disante", l'avance a été remboursée à la Société par Seplat début janvier 2013.

Prestations d'assistance

La société MP Nigeria fournit dans des conditions de concurrence normales des prestations d'assistance techniques et générales à Seplat. Les montants facturés à ce titre en 2012 s'élèvent à 0,7M€.

Protocole d'accord Seplat – Shebah Exploration and Production Company Ltd. – Allenne British Virgin Island Limited

L'évacuation de la production d'hydrocarbures de Seplat est réalisée dans le cadre d'un contrat conclu avec Shell Petroleum Development Company (SPDC) au Nigéria.

Afin de pallier le risque de dépendance pouvant résulter d'une voie unique d'évacuation de sa production, Seplat a conclu avec Shebah Exploration and Production Ltd. et Allenne British Virgin Islands Ltd. le 16 novembre 2010 un protocole d'accord portant sur la location ou l'acquisition de l'unité flottante de production, de stockage et de déchargement de pétrole (Floating Production Storage and Offloading ou "FPSO") « Trinity Spirit » qui permettrait ainsi à SEPLAT de disposer d'un moyen de transit de ses hydrocarbures alternatif à l'oléoduc de SPDC Nigéria.

Conformément à cet accord, Seplat a versé en 2010 à Allenne British Virgin Islands Limited une avance d'un montant de 15 millions de dollars US. Seplat a finalement décidé fin 2012 de ne pas acheter, ni louer ni utiliser ce FPSO et a demandé le remboursement de cette avance. Les parties ont convenu d'étaler ce remboursement qui devra intervenir au plus tard le 31 décembre 2013. En application de cet accord 3M\$ avaient déjà été remboursés à fin 2012.

Mr Ambroisie Bryant Chukwueloka Orjiako, administrateur de la société Maurel & Prom Nigeria et président de la société Shebah Exploration and Production Company Ltd, est intéressé à cette convention.

Financement de l'acquisition d'appareils de forage

Seplat a défini un programme de forage intensif sur 3 ans de nature à lui permettre d'atteindre son objectif affiché de porter la production d'un niveau actuel de 50 kbbls par jour à 100 kbbls/j à horizon 2015. La réalisation de ce programme suppose l'utilisation à pleine capacité de plusieurs rigs de forage sur la durée du programme.

En vue d'assurer son indépendance vis-à-vis des compagnies de forage, Seplat a décidé en 2011 d'acquérir des rigs qui seraient inscrits à l'actif d'une société de droit nigerian spécialement créée à cet effet : Caroil drilling.

Seplat a en conséquence versé sur 2011 45 M\$ d'avances au fabricant américain de rigs BHP Billiton à titre de financement de l'acquisition de deux appareils de forage neufs par la société Caroil drilling.

Cette dernière a obtenu sur 2012 un financement bancaire de 30 M\$ qui lui a permis de rembourser une partie de l'avance qui lui avait été faite. A fin 2012, le solde des avances consenties par Seplat à Caroil drilling s'élève à 25 M\$. Cette créance sera remboursée par compensation avec le coût des prestations de forage qui seront effectuées par Caroil drilling au profit de Seplat sur un horizon de 1 an à concurrence de 5M\$.

Seplat et Caroil drilling ont conclu sur 2012 des contrats de réservation exclusive des 2 rigs pour une durée de 2 ans à compter de mai 2012 qui a été portée à 5 ans par convention signée le 17 mai 2012. L'engagement sur les 2 premières années porte sur un montant de prestations de 90 M\$.

Mr Jean François Hénin est membre des conseils de Seplat et de Caroil drilling et est à ce titre intéressé à cette convention.

Caroil drilling dont l'actionariat est aujourd'hui constitué des sociétés Shebah et Platform bénéficiera à terme des mêmes actionnaires que Seplat, l'entrée de MP Nigeria dans le capital à hauteur de 40% devant intervenir sur 2013.

Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants s'entendent d'une part, du Président et des Directeurs de Seplat et d'autre part des membres du Conseil d'Administration de Maurel & Prom Nigeria.

Au niveau de Seplat, la rémunération des dirigeants s'élève à 3 885 K\$ sur l'exercice 2012, contre 2 853 K\$ sur l'exercice 2011. Ces sommes qui constituent des avantages à court terme ont été versées par Seplat.

La rémunération du Conseil d'Administration de Maurel & Prom Nigeria s'est élevée à 200K€ sur l'exercice 2012.

ENGAGEMENTS DONNES

Garanties données sur emprunts

Les titres de Seplat ont été nantis au profit des établissements prêteurs en garantie de la ligne de crédit syndiquée mise en place par la filiale l'an dernier. Cette ligne de crédit dont le montant peut atteindre 550M\$ était tirée à hauteur de 203M\$ à fin 2012.

Dans le cadre de ces accords de financement, Seplat doit respecter les 2 covenants suivants :

- ratio de dettes sur fonds propres inférieur à 3.
- Montant emprunté < réserves P2 * 70\$ * 40%

Au 31 décembre 2012, ces ratios étaient respectés.

Engagement de réservation ferme de 2 appareils de forage.

Ce point est décrit dans la note 16 sur les parties liées § « financement de l'acquisition d'appareils de forage »

ENGAGEMENTS RECUS

Néant

NOTE 17 : SECTEURS OPERATIONNELS

Conformément à IFRS8, l'information sectorielle est présentée selon des principes identiques à ceux du reporting interne et reproduit l'information sectorielle interne définie pour gérer et mesurer les performances du Groupe.

Le Groupe est constitué d'un seul secteur opérationnel, son activité de production d'hydrocarbures au Nigeria portée par Seplat. Des informations détaillées sont fournies sur cette société supra en note 5 : « titres mis en équivalence ».

Risque de crédit

Les créances et prêts inscrits à l'actif de MPN concernent Seplat. Il s'agit principalement d'un prêt à long terme d'un montant de 35,7M€ et d'une avance à court terme de 74M€ qui a été remboursée sur janvier 2013. Compte tenu du niveau d'activité de Seplat et de la qualité de la signature de ses clients (Groupe Shell et Compagnie nationale du gaz) et partenaires (NPDC) le Groupe considère ne pas encourir de risque de contrepartie.

Risque de liquidité

Comme tout acteur économique, le Groupe MPN est exposé à un risque d'insuffisance de liquidités ou à un risque d'inadéquation de sa stratégie de financement.

Pour y faire face, le Groupe maintient un équilibre entre son endettement et ses fonds propres d'une part, et son endettement et sa capacité de remboursement d'autre part, dans le souci de respecter les ratios usuellement considérés comme prudents. Les options de financement sont revues et validées par le conseil d'administration de MP Nigeria.

La liquidité du groupe est appréhendée au travers d'états de trésorerie consolidés établis hebdomadairement et communiqués à la Direction Générale.

Des prévisions à des horizons mensuels, trimestriels et à fin d'année sont parallèlement établies.

Le suivi de la trésorerie du Groupe est assuré par le responsable de la trésorerie du siège de Maurel & Prom dans le cadre du contrat de prestation de services conclu avec cette société. Pour la réalisation de sa prestation, ce professionnel est en relation régulière avec le responsable de la trésorerie de Seplat.

Au 31 décembre 2012 et au 31 décembre 2011, les passifs financiers sont non significatifs.

Les liquidités qui à la date d'arrêté s'élèvent à 106,3M€ sont placées en dépôts bancaires à vue.

Risque de marché

Les comptes du Groupe sont sensibles à la variation du cours des hydrocarbures. Le risque de change est négligeable suite à l'adoption par MPN du dollar américain comme monnaie de fonctionnement. Ce point est évoqué supra dans la note « généralités »

Exposition aux risques hydrocarbures

L'économie, et notamment la rentabilité de l'industrie pétrolière et gazière, sont très sensibles au cours des hydrocarbures exprimé en dollars US. En conséquence, le cash-flow et les résultats prévisionnels de Seplat et par contre-coup de MP Nigeria sont fortement impactés par l'évolution du cours des hydrocarbures exprimé en dollars US.

A ce jour, aucune politique de couverture spécifique contre ce risque n'a été mise en place au sein du groupe du fait notamment des coûts de mise en œuvre et du traitement fiscal défavorable qui s'y attachent. Toutefois, le recours à des instruments de couverture dans le futur n'est pas exclu si les coûts et la fiscalité qui y sont associés deviennent plus favorables ou si l'évolution du cours des hydrocarbures le justifie.

Risque de change

La monnaie de présentation des comptes du Groupe est l'euro alors que la monnaie de fonctionnement de Seplat et de MP Nigeria est le dollar américain puisque les ventes, la majeure partie des dépenses opérationnelles et une part significative des investissements sont libellés dans cette devise. Les dépenses en naira (devise nigériane) représentent quant à elles environ 30 % des dépenses totales.

Cette situation induit une sensibilité des comptes consolidés du Groupe au taux de change euro/dollar US liée à la conversion en monnaie de présentation au taux de clôture des actifs et passifs. L'écart résultant de cette conversion est enregistré directement en capitaux propres.

L'impact sur les capitaux propres consolidés au 31 décembre 2012 d'une variation de 10 % à la hausse ou à la baisse du taux de change euro/dollar US à cette date est présenté ci-après (en millions d'euros) :

	Impact sur le résultat avant IS		Impact sur l'écart de conversion (capitaux propres)	
	Hausse de 10% parité €/€	Baisse de 10% parité €/€	Hausse de 10% parité €/€	Baisse de 10% parité €/€
USD	0,0	0,0	-26,3	32,1
Autres devises				
Total	0,0	0,0	-26,3	32,1

Le Groupe n'a pas mis en place de couvertures spécifiques pour limiter son exposition au risque de change.

Au 31 décembre 2012, la position de change consolidée de MP Nigeria s'établissait à 283 millions de dollars US s'analysant comme suit :

	Engagements en devises ©	Position nette avant couverture (d) = (a) - (b) + / - ©	Instruments financiers de couverture (e)	Position nette après couverture (f) = (d) - (e)
<i>Actifs financiers non courants</i>	47	47		47
<i>Titres mis en équivalence</i>	100	100		100
<i>Autres actifs courants</i>	0	0		0
<i>Instruments dérivés</i>	0	0		0
<i>Autres débiteurs et créditeurs divers</i>		0		0
<i>Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	136	136		136
Exposition USD (en Mios \$)	283	0	283	0

Risque de taux

Le Groupe n'est pas exposé directement au risque de taux la trésorerie étant pour l'essentiel déposée sur un dépôt rémunéré à taux fixe.

Seplat emprunte à taux variable plafonné à 10% ce qui induit une exposition résiduelle au risque de taux de MPN.

Dans la limite de ce plafond de 10 %, une variation à la hausse de 1 % des taux d'intérêt se traduirait par une diminution du résultat de mise en équivalence de 0,2M€.

Risque action

- Exposition au risque actions et gestion

Les actifs financiers du Groupe ne sont pas exposés au risque action.

NOTE 19 : Evénements post-clôture

Aucun évènement notable n'est à signaler

NOTE 20 : HONORAIRES D'AUDIT

<i>En milliers d'euros</i>	François Carrega		IAC	
	Montant		Montant	
	2012	2011	2012	2011
Audit				
* Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés:	190	336	80	152
* Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comtes:	0	0	0	0
Sous-total	190	336	80	152
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement	0	0	0	0
* Juridique, fiscal, social	0	0	0	0
* Autres (à préciser si > 10% des honoraires d'audit)	0	0	0	0
Sous-total	0	0	0	0
TOTAL	190	336	80	152

A propos de MP Nigeria

Société anonyme dont le siège social est à Paris, MP Nigeria est issue de la scission des activités nigérianes des Etablissements Maurel & Prom. MP Nigeria détient 45% de Seplat, société nigériane d'exploration et production pétrolière et gazière, opérateur sur les Oil Mining Licenses 4, 38 et 41 au Nigéria. Ces permis pétroliers présentent une combinaison équilibrée de champs en production, de champs à développer et d'opportunités d'exploration. Grâce à son association avec des partenaires nigérians de premier plan, MP Nigeria bénéficie d'une forte implication locale, tant auprès des autorités que des communautés locales. Forte de ses actifs et de ce partenariat de qualité, MP Nigeria est favorablement positionnée pour assurer son développement et bénéficier de nombreuses opportunités de croissance. Vous pouvez retrouver toutes les informations de la société sur le site www.mpnigeria.com.

CONTACTS PRESSE, RELATIONS INVESTISSEURS ET ACTIONNAIRES

NewCap

Axelle Vuillermet/ Eloi Perrin-Aussedat

mpng@newcap.fr

Tel : +33 1 4417 94 94

Plus d'informations : www.mpnigeria.com

Ce document peut contenir des prévisions concernant la situation financière, les résultats, les activités et la stratégie industrielle de MP Nigeria. Par leur nature même, les prévisions comportent des risques et des incertitudes dans la mesure où elles se fondent sur des événements ou des circonstances dont la réalisation future n'est pas certaine. Ces prévisions sont effectuées sur la base d'hypothèses que nous considérons comme raisonnables mais qui pourraient néanmoins s'avérer inexactes et qui sont tributaires de certains facteurs de risques tels que les variations du cours du brut ; les variations des taux de change ; les incertitudes liées à l'évaluation de nos réserves de pétrole ; les taux effectifs de production de pétrole ainsi que les coûts associés ; les problèmes opérationnels ; la stabilité politique ; les réformes législatives et réglementaires ou encore les guerres, actes de terrorisme ou sabotages.

Maurel & Prom Nigeria

Exercice clos le 31 décembre 2012

Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil d'administration de la société Maurel & Prom Nigeria

INTERNATIONAL AUDIT COMPANY

46, rue du Général Foy
75008 Paris
S.A.S. au capital de 46.000

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

FRANÇOIS CARREGA

13, boulevard des Invalides
75007 Paris

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

Maurel & Prom Nigeria

Exercice clos le 31 décembre 2012

Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil d'administration de la société Maurel & Prom Nigeria

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Maurel & Prom Nigeria et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Paris, le 30 avril 2013

Les Commissaires aux Comptes

INTERNATIONAL AUDIT COMPANY

François CARREGA



Daniel de Beaurepaire

